

Ville de naissance _____

N° département _____

DOM-COM ou pays étranger _____

NATIONALITÉ

Êtes-vous français actuellement ? oui non

Si non, précisez votre nationalité : _____

Êtes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ? oui non

Si vous êtes en instance d'acquisition de la nationalité française, vous pouvez vous inscrire mais vous devrez avoir acquis la nationalité française **au plus tard** à la date de l'épreuve écrite soit au **mardi 4 février 2025**.

COORDONNÉES PERSONNELLES

Les courriers du service administratif régional compétent (convocation à l'épreuve écrite) et du bureau RHG4 (convocation à l'épreuve orale) seront envoyés à cette adresse.

Votre adresse :

Rue, avenue... _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

Vos coordonnées téléphoniques

Domicile : _____

Travail : _____

Portable : _____

Votre adresse électronique : _____

SITUATION PERSONNELLE

Êtes-vous travailleur handicapé ? oui non

Souhaitez-vous bénéficier d'un aménagement d'épreuves ? oui non

Joindre obligatoirement la requête en aménagement dûment complétée en annexe 6 et signée ainsi que le certificat médical en annexe 6 complété par un médecin agréé par l'administration ou un médecin de service hospitalier, déterminant les conditions particulières d'installation, de temps et/ou d'assistance nécessaires (exemples : tiers temps supplémentaire, sujets en braille ou agrandi, etc.)

Le certificat médical doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves et être adressé au bureau RHG4 **au plus tard le mardi 14 janvier 2025**.

SITUATION ADMINISTRATIVE

Adjoint administratif du ministère de la justice relevant :

- de la direction des services judiciaires,
- de la direction de l'administration pénitentiaire,
- de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse,
- du secrétariat général,
- autre (précisez) :

Quel est votre grade actuel ?

Quel est votre emploi actuel ?

Dans quel service/établissement/juridiction êtes-vous employé(e) ?

Précisez l'adresse de ce service/établissement ou cette juridiction :

Rue, avenue... : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Pays : _____

Attention : les candidats à cet examen professionnel doivent obligatoirement faire établir par leur administration un état de leurs services.

L'administration demandera les pièces justificatives aux candidats admissibles et procédera, à l'issue de la publication de la liste des candidats admis, à l'examen des dossiers de candidature.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat, ses qualités personnelles, ses motivations et ses aptitudes à exercer les fonctions de greffier. Pour conduire cet entretien qui débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (dossier RAEP).

Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé sur des questions relatives aux connaissances administratives générales, à l'environnement professionnel, aux fonctions exercées ainsi que des situations pratiques.

Le dossier R.A.E.P. est établi préalablement par le candidat en vue de l'épreuve orale d'admission.

En cas d'admissibilité, ce dossier doit être déposé par le candidat sur la plateforme en ligne dédiée via le lien internet figurant sur la convocation de l'épreuve orale **au plus tard le 25 avril 2025 à 17 heures** date impérative. Un exemplaire imprimé devra être remis par le candidat au pôle des recrutements du bureau des recrutements et de la formation (bureau RHG4) le jour de l'épreuve d'admission.

En cas d'impossibilité de déposer le dossier R.A.E.P. sur la plateforme en ligne dédiée, les candidats conservent la possibilité d'envoyer leur dossier R.A.E.P. par voie postale au plus tard **le 25 avril 2025**, date impérative, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de la justice
Direction des services judiciaires
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau RHG4 - Pôle des recrutements
13 place Vendôme
75042 Paris cedex 01

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous suivi une préparation spécifique à cet examen professionnel ? oui non

Quel est votre diplôme le plus élevé ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> BEP, CAP, BEPC | <input type="checkbox"/> Dérogation de diplôme (3 enfants) |
| <input type="checkbox"/> BAC, ... | <input type="checkbox"/> Commission de recevabilité
(demande d'équivalence) |
| <input type="checkbox"/> BAC +2 | <input type="checkbox"/> Sans diplôme |
| <input type="checkbox"/> BAC +3 | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> BAC +4 | |
| <input type="checkbox"/> BAC +5 et plus | |

CHOIX DU CENTRE D'EXAMEN

Cochez la cour d'appel de votre choix dans le ressort de laquelle vous passerez l'épreuve écrite :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Agen | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Montpellier |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Aix-en-Provence | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nancy |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Amiens | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nîmes |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Angers | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nouméa |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Basse-Terre | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Orléans |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bastia | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Papeete |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Besançon | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Paris |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bordeaux | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Pau |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bourges | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Poitiers |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Caen | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Reims |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Cayenne | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Rennes |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Chambéry | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Riom |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Colmar | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Rouen |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Dijon | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Douai | <input type="checkbox"/> Chambre d'appel Mamoudzou |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Fort-de-France | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Toulouse |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Grenoble | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Versailles |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Limoges | <input type="checkbox"/> Tribunal supérieur d'appel de Saint Pierre et Miquelon |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Lyon | |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Metz | |

DÉPÔT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

La demande d'inscription dûment complétée doit être adressée au plus tard **le jeudi 19 décembre 2024**, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**Ministère de la justice
Direction des services judiciaires
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau RHG4 – Pôle des recrutements
13 Place Vendôme
75042 Paris cedex 01**

Fait à _____, le _____
Signature (obligatoire pour la validité de l'inscription) :